Coordination Syndicale Départementale des Services publics 63 la cgt Puy-de-Dôme

Cfdt: INTERCO PUY-DE-DÔME
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Clermont-Ferrand, le mardi 6 février 2024

Monsieur Sébastien DUBOURG
Maire du Mont-Dore
1, rue Côte Boissy - BP 100
63240 Mont-Dore

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du mardi 13 février 2024 au mardi 30 avril 2024 pour les agents de la ville du Mont-Dore

Monsieur le Maire,

La coordination syndicale départemental CGT 63 et le syndicat INTERCO CFDT du Puy de Dôme déposent par la présente un préavis de grève conformément aux articles L.2512-1 à L.2512-5 du code du travail à partir du mardi 13 février 2024 jusqu'au mardi 30 avril 2024 de 0h à 24h pour les agents de de la ville du Mont-Dore.

Nos organisations syndicales représentatives au sein de la commune du Mont Dore demandent la mise en place d'un dialogue social constructif notamment dans les instances CST et FSSCT pour assurer l'exécution des missions du service public pour les agents dans de bonnes conditions, mais aussi une reconnaissance financière du travail de ces agents.

Actuellement, l'exemple de la nouvelle mise en place du plan d'organisation de la viabilité hivernale ne répond pas à nos visions syndicales du dialogue social et par conséquent le sens du service public.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer rapidement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la C.S.D C.G. T
Le secrétaire général
Aodren LE GUERN

C.S.D. CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme
Place de la Liberté - Maison du Peuple
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 39 97 91
E-mail : csd63cgt@gmail.com

Le Secrétaire Général
CFDT INTERCO 63
Sébastien DUCHET

CFDT INTERCO 63
Place de la Mairie – Bâtiment B
63800 COURNON D'AUVERGNE
Port : 07 77 39 93 92 Tél : 04 73 69 94 51
interco63@interco.cfdt.fr http://cfdtinterco63.com/